
Compte Rendu de réunion de la Commission Formation et Sécurité les 2 et 3 juillet 2019 à Saint-Auban

LES PARTICIPANTS

Présents :

- Jasmine Graff
- Yves Blondé
- Jean-Philippe Varnier
- Gérard Herbaud
- Michel Mioche
- Claude Briend-Marchal
- Lucien Rochet
- François Besse
- Christophe Marco
- Francis Clar

Invités :

- Luc Guillot
- Jean-Nicolas Barelrier

Absents :

- Véronique Chiti
- Michel Jacquemin

Ouverture des travaux le 2 juillet à 9h00.

MISE A NIVEAU DES INFORMATIONS

- Débriefing de la réunion DSAC/FFVP du 28 juin concernant la SPL modulaire (Francis) :

1) SPL modulaire

Ceci n'est qu'un projet et devra être confirmé par un arrêté qui paraîtra en automne 2019.

Objectif : l'intérêt principal réside dans le fait que les pilotes non brevetés détenteurs de cette autorisation (SPL modulaire) auront une autonomie pour leur vol solo sans signature obligatoire dans le carnet de vol à chaque fois du FI.

- Il n'y aura pas de délivrance de titre par l'Autorité (pas de redevance).
L'autorisation serait délivrée directement par le DTO (RP)
- Les conditions sont les suivantes : sur planeurs immatriculés en France uniquement. Les vols sont limités à la France, et au local (moins de 30 km).
- Il n'y aura pas de qualification additionnelle possible (emport pax, campagne).
- Le Médical est de Classe 2 ou LAPL
- Pour bénéficier de cette facilité, le théorique de la SPL doit être acquis au préalable.
- Il n'y aura pas de limitation temporelle mais l'expérience récente de la SPL sera exigée en préalable de la délivrance de l'autorisation (5 heures, 15 mvts, 2 vols avec FI soit 15 vols solos au minimum).
- Ceci est une "facilité" non obligatoire. Les clubs auront le choix de saisir ou non cette opportunité. C'est totalement facultatif et gratuit.

2) Examen théorique

Pour passer le théorique, il faudra pour la SPL une "recommandation" du DTO attestant du niveau de l'élève (suivi du cursus théorique).

Jusqu'au 8 avril 2021, la DSAC accepterait l'absence de recommandation (période transitoire).

Du 8 avril 2020 au 8 avril 2021, la formation franco-française demeure possible mais plus de délivrance de BPP.

On encourage les stagiaires à passer le théorique avant le 7 avril 2020 car l'examen théorique leur sera validé jusqu'au 7 avril 2022 pour le passage de la SPL.

- Point sur les avancées des questions d'examen de la SPL (Michel M.)

Le chantier FFVP/DSAC est en cours de validation des questions et des réponses.

La banque de données des questions vélivoles est validée (500 à 600 questions).

Il reste à valider les questions Avion et communes (1500 à 2000 questions).

Les problèmes rencontrés sont les suivants : intérêt des codes météo (Métar et Taf) face à des applications météo, problème des unités (km/h et non pas Kt pour l'avion), problème avec le SAO (formulation des questions sur l'oxygène et le port du parachute entre texte réglementaire et recommandation fédérale).

Le passage du théorique par Wingu (et non pas Océane) est acquis. Le principe est posé il reste à travailler sur la déclinaison pratique des futurs examens.

- Point sur les Accidents et Incidents

Passage en revue des accidents de début de saison.

- Point sur les boîtes de dialogues pour l'application mobile Gesasso (Lucien)

Il en ressort que cela n'apporte rien et ces commentaires standards pré-établis peuvent être supprimés car chaque commentaire est unique. Ce n'est pas satisfaisant car trop réducteur.

LE MEMENTO DU FI(S)

La diffusion est faite aux membres de l'état actuel du Mémento, quasi-achevé pour tout le pilotage et les compétences (pilotage de base, précis et exercices complémentaires).

Des discussions ont porté sur les Modules 4 (perfectionnement) et 5 (campagne).

Le module 4 est jugé trop dense avec quelques redites avec le module 5.

Michel Mioche et Jasmine Graff sont chargés de rééquilibrer les deux modules.

Il faut sans doute supprimer les vols en double commande numérotés car plusieurs vols peuvent être nécessaires en fonction des conditions du jour.

Il est demandé à chaque membre de bien relire le Mémento avec retour des commentaires à Francis pour synthèse avant de finaliser la maquette.

Il faut rajouter dans les premières pages (outils du FI, lexique, etc.) une définition de la "culture juste".

Le Mémento devra être figé fin août/début septembre pour une maquette finale courant septembre et impression en octobre afin de le distribuer aux réunions Sécurité hivernales. Il faut compter 3 à 4 semaines de fabrication pour le mémento. La première réunion hivernale aura lieu le 23 novembre.

Parallèlement, l'ATO du CNVV devra déposer le cours de la SPL auprès de l'Autorité.

Une discussion a eu lieu concernant la vue synoptique du programme de formation. Faut-il le garder en format A3, ou faut-il le dissocier du Mémento et réaliser un document à afficher dans les clubs. Le sujet n'a pas été tranché à ce stade.

EVOLUTION DES STAGES DE REMISE A NIVEAU (JP VARNIER)

Un "sondage" a été effectué auprès des formateurs mais trop peu de retours ont été collectés pour avoir une idée précise.

Présentation possible d'un programme à étaler sur 2 jours.

Le stage commun FI/FE est vraiment peu souhaitable car les spécificités administratives particulières et le contexte réglementaire évolutif actuellement ne permettent pas de réaliser un stage de qualité dans le temps imparti.

Des présentations Powerpoint et vidéos ont été montrées pour appuyer les slides.

Traitement et synthèse prévue par Francis.

COMMUNICATION (FRANÇOIS)

- Planeur Info

Présentation des 2 sujets fournis le 12 mai et devant être publiés courant juillet : Opérations vélivoles (SAO), Remontage des planeurs (SIB de l'EASA).

Pour le 12 août, sujets envisagés : Centrage (importance, où trouver les infos, fiche de pesée, manuel de vol, importance des gueuses bien identifiées, etc.) et Poignée jaune (en reparler avec rappel utilisation des volets, quand relâcher la poignée, etc.).

- Actions vitales 11

Prévu vers le 5 novembre avant les premières réunions Sécurité.

Au sommaire :

Brèves : nouveau CEV, SPL modulaire, agenda journées Sécurité, etc.

Articles : Examen théorique (Michel), SPL et SPL modulaire (Francis), Mémento et compétences (François), le coin du Gesasso (dont application) par Francis.

- Présentation de CEV

Document validé à la précédente réunion présenté en auto-collant (300 exemplaires) mais jugé trop petit. A refaire en format rond (80 mm) pour emplacement d'un instrument. Nouveau modèle fait et envoyé par mail à tous les membres de la commission pour commentaire avant impression.

- Présentation des modifs du Guide du pilote remorqueur

Déjà validé au niveau du contenu à la précédente réunion. En attente du CEV.

Réalisation d'une version numérique à mettre en ligne avec listing des modifications entre version 1.0 et 2.0.

Il faudra faire parvenir une version électronique à jour au BEA.

GESASSO (LUC)

- Version 1.15

Mise en ligne le 2 juillet 2019.

Possibilité désormais de faire plusieurs modes de lancement durant une formation mais la clôture se réalisera toujours avec un seul mode. Les acquis sur les autres modes de lancement sont ré exploitables après la délivrance de la SPL.

Les travaux en cours : adaptation à l'application mobile pour smartphone et tablette.

Problèmes restant à régler : vols solos qui ne remontent pas automatiquement. Il faut toujours créer des séances, ce qui est fastidieux pour les instructeurs. Le mode de lancement dans les contrôles de compétence.

Formation au remorquage (pour les pilotes avion) avec le GIVAV qui ne reconnaît pas l'équipage. Déclarer l'instructeur comme commandant de bord et le lendemain dans Gesasso (remontée des vols dans la nuit), lui adjoindre un élève.

Statistiques Gesasso : 132 clubs utilisent les planches, plus de 300.000 vols, 1.473 formations, 7.488 personnes avec un mot de passe.

- Application smartphone de Gesasso

Démonstration de ce que sera cette application utilisable sur smartphone et tablette. Disponibilité courant octobre 2019. Accès aux données essentielles de Gesasso et aussi à la fiche de progression. Cette application sera utilisable en connecté et en déconnecté.

E-LEARNING

Présentation des différents outils utilisés pour réaliser le contenu théorique (vidéo, son, 3D, voix synthétique, etc.).

Une leçon visible sur smartphone via bit.ly/ffvpcabine

Le suivi de progression via le Learning Management System (LMS) poussera les données vers Gesasso (théorique) et permettra à l'instructeur de suivre les progrès du stagiaire comme exigé par le règlement.

Présentation de l'équipe du projet.

Chantier prévu achevé en octobre 2020 pour mise à disposition en janvier 2021.

Évaluation du système fin août en fonction des modules déjà disponibles avec 3 rédacteurs prévus pour rédiger le contenu.

La "force de frappe" d'élaboration des modules semble insuffisante à la commission au vu de la taille du contenu à produire et des délais impartis.

Il sera nécessaire d'harmoniser le travail des rédacteurs pour en faire un contenu FFVP et effacer les spécificités de chaque rédacteur.

Le processus de validation des modules par la commission Formation-Sécurité devra être efficace et ne pas entraîner de délais supplémentaires.

QUELQUES DATES A RETENIR ET A INTEGRER DANS VOTRE AGENDA (ENCORE SUSCEPTIBLES DE MODIFICATION EN FONCTION DES RESERVATIONS DES SALLES)

- Dates réunions Sécurité hivernales

- 23 novembre Rennes
- 30 novembre Grenoble
- 7 décembre Saint-Auban
- 14 décembre Paris
- 18 janvier Tours
- 25 janvier Nancy
- 1er février Bordeaux
- 15 février Toulouse

- Programme réunions hivernales

Accueil

Réglementation (1h00)

- 8 avril 2020 ?

- SAO (applicable depuis le 9 juillet 2019)

- SPL et SPL modulaire

- Théorique VV et théorique SPL (gestion de la période transitoire)

Accidentologie 2019 (1h15)

DTO (1h30)

- compte rendu de sécurité

- correspondant Sécurité

Total 3h45

Repas

Nouveautés (0h30)

- Lab Planeur (formulaire i88, eLearning, simulateur)

- Documentation

- Application Gesasso

Mémento (1h30)

- SPL, film compétences Bourges

Gesasso, fiches de progression (0h45)

Rex (1h30)

Total 3h15

Prévoir + 0h30 Espace aérien

– Séminaire des formateurs à Bourges

4/5 janvier

Contenu : à définir à la prochaine réunion

- séance plénière

- ateliers

Fin de la réunion le 3 juillet à 16h00.

PROCHAINES REUNIONS DE LA COMMISSION FORMATION A SAINT-AUBAN

– 12 et 13 septembre

– 5 et 6 décembre

Le Président de la
Commission
Formation et Sécurité

